

## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

**Séance du 28 septembre 2023**

Date de convocation et d'affichage : 22 septembre 2023

**DL-20230928-010**

L'an deux mille vingt-trois et le vingt-huit septembre, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, à l'Allegro – salle Sidney BECHET – place de la République à Miribel, sous la présidence de Jean-Pierre GAITET, Maire.

	Présent	Absent		Présent	Absent
Jean-Pierre GAITET, Maire	X		Annie GRIMAUD		X
Guy MONNIN, 1 <sup>er</sup> Adjoint	X		Sonia FAVIÈRE		X
Josiane BOUVIER, 2 <sup>e</sup> Adjoint	X		Pascal GIMENEZ	X	
Jean-Marc BODET, 3 <sup>e</sup> Adjoint	X		Vanessa GERONUTTI		X
Anne-Christine DUBOST, 4 <sup>e</sup> Adjoint	X		Margaux CHAROUSSET		X
Lydie DI RIENZO - NADVORNY, 5 <sup>e</sup> Adjoint	X		Alain ROUX	X	
Tanguy NAZARET, 6 <sup>e</sup> Adjoint	X		Patrick GUINET	X	
Marion MÉLIS, 7 <sup>e</sup> Adjoint		X	Marie Chantal JOLIVET		X
Jean-Michel LADOUCE, 8 <sup>e</sup> Adjoint	X		Nathalie DESCOURS	X	
Georges THOMAS	X		Isabelle LOUIS COMME	X	
Annie CHATELARD	X		Emilie NGUYEN		X
Corinne SAVIN	X		Guylène MATILE-CHANAY	X	
Jean COMTET	X		Nicolas VANEL	X	
Hervé GINET	X		Antoine MATRAS	X	
Laurent TRONCHE	X				

Élus absents	Donne pouvoir à
Marion MÉLIS	Tanguy NAZARET
Annie GRIMAUD	
Sonia FAVIÈRE	Josiane BOUVIER
Vanessa GERONUTTI	Guy MONNIN
Margaux CHAROUSSET	
Marie Chantal JOLIVET	Patrick GUINET
Emilie NGUYEN	Jean-Pierre GAITET

Secrétaire de Séance	Taux de présence	En exercice	Présents	Votants
Annie CHATELARD	75,9%	29	22	27



### DOMAINE ET PATRIMOINE

#### Convention de travaux d'alimentation électrique pour l'installation de câbles souterrains entre ENEDIS et la commune de Miribel

Anne-Christine DUBOST, adjointe en charge de l'Aménagement Urbain et du Cadre de Vie, explique à l'Assemblée que des travaux de renforcement de réseau électrique sont nécessaires en vue de l'installation de bornes de recharge de véhicules électriques sur la parcelle ZD 249 au profit de l'entreprise COLAS.

Dans le cadre de la réalisation de ces travaux, une installation de câbles souterrains est prévue sur des terrains communaux situés dans le hameau des Echets à Miribel. Ces travaux seront réalisés sous maîtrise d'ouvrage d'Enedis. Ils nécessitent une intervention en domaine public communal, cadastré ZD 264 et ZD 254.

Pour ce faire, la mise en place d'une convention de travaux est donc nécessaire. Anne-Christine DUBOST présente le projet de convention à conclure avec ENEDIS fixant les modalités de réalisation des travaux ainsi que le plan, documents annexés à la présente délibération.

Le Maire invite le Conseil Municipal à délibérer.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :**

APPROUVE la convention de travaux d'alimentation électrique par l'installation de câbles souterrains entre ENEDIS et la commune de Miribel telle que présentée,

HABILITE le Maire à signer cette convention ainsi que l'acte authentique correspondant.

Voix pour	27
Voix contre	0
Abstentions	0

**ONT SIGNÉ AU REGISTRE TOUS LES MEMBRES PRÉSENTS POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME.**

Fait à Miribel, le 28 septembre 2023

Je certifie que le présent acte a été publié ou notifié selon les règlements en vigueur.

Le Maire,

Jean-Pierre GAITET

